



## Avons-nous les mêmes VALEURS ?

**ASAP s'attache à la promotion et la mise en application de l'éthique dans les pratiques achats, notamment :**

- **L'intégration des valeurs de l'entreprise dans la politique achat**
- **Le respect d'une concurrence loyale**
- **La transparence des décisions achats en interne**
- **Le respect de la confidentialité des informations fournisseurs**
- **Les relations avec les fournisseurs (respect des engagements, responsabilité économique...)**
- **L'intégrité de l'acheteur**

L'éthique sera donc à l'honneur dans ce numéro consacré au développement durable. Nous espérons que vous partagerez notre intérêt pour ce thème d'actualité.

Joëlle Guirard et  
Odile Gonzalez de Peredo



## LE FORUM DES ACHATS

### Achats et développement durable : effet de mode ou futur standard ?

Au départ considéré par certains comme un effet de mode ou un « gadget de communication », le développement durable (DD) s'est rapidement imposé comme un thème incontournable ayant des impacts potentiels sur toute l'entreprise : de la conception des produits à leur mode de transport, en passant par la politique sociale ou encore le marketing et la communication produits.

La plupart des entreprises ont élaboré leur propre politique DD visant à améliorer leurs performances internes et à se positionner en tant qu'entreprise responsable. Il est temps de faire tomber certaines idées reçues... ou de les confirmer.

#### >> Le développement durable appliqué aux achats est inaccessible aux PME

**FAUX** : de nombreuses PME ont déjà intégré des critères de développement durable dans leurs achats. Ainsi, **Banctec France** (constructeur de matériel de numérisation et éditeur de solutions logicielles – 100 personnes) a développé sa politique achat DD suivant trois axes : la sensibilisation des fournisseurs, la gestion des déchets et l'intégration de l'éco-conception dans les nouveaux produits.

#### >> Les achats durables coûtent plus cher à ma société

**VRAI ET FAUX** : dans certains cas, le prix d'achat est plus élevé, cependant, cette approche suppose de raisonner en terme de coût global (coût d'utilisation, déchets, image...) et non en terme de prix d'achat.

#### >> L'engagement durable est valorisable en terme d'image

**VRAI** : les clients, les investisseurs ainsi que les salariés en poste sont très sensibles à l'engagement environnemental, social et sociétal.

## LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### AXE ÉCONOMIQUE

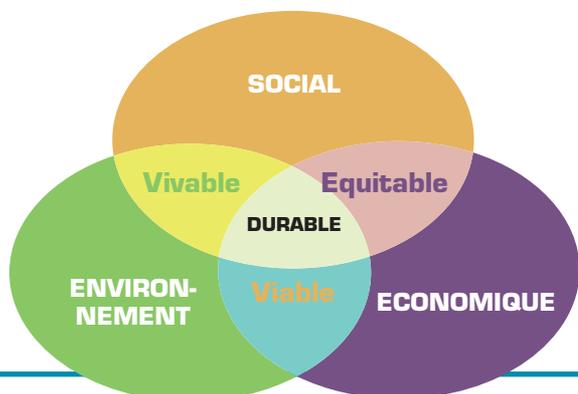
- > Ethique dans la relation avec les fournisseurs
- > Impact économique direct des décisions sur les fournisseurs

### AXE ENVIRONNEMENTAL

- > Impact des décisions d'achat sur l'environnement
- > Évaluation des fournisseurs et des offres incluant des critères environnementaux

### AXE SOCIAL

- > Audit des fournisseurs intégrant les critères sociaux
- > Gestion des Ressources Humaines : éthique et management des acheteurs





## L'INVITÉ D'ASAP

Philippe Dizengremel

● DRH de CCMO Mutuelle

### Pouvez-vous nous présenter la CCMO ?

Nous sommes la première mutuelle inter-professionnelle de l'Oise et nous nous développons en particulier sur la région Picardie et l'Île de France. En 2006, plus de 130 000 personnes étaient protégées par la CCMO et le nombre d'adhérents est en croissance constante, en particulier sous l'impulsion de son Directeur Général, Christian Germain, qui a insufflé une incontestable dynamique à la structure.

## // La CCMO est une mutuelle de valeurs et d'éthique //

### La CCMO est-elle engagée dans le développement durable ?

La CCMO est une mutuelle de valeurs, qu'il s'agisse de valeurs humaines, de transparence ou d'éthique au sens large.

Notre nouveau siège, installé dans la ZI «le Haut Villé» à Beauvais, est également la vitrine de nos préoccupations écologiques puisqu'il est classé «HQE» (Haute Qualité Environnementale).

### NORMES

- >> **Loi NRE : Principe d'un rapport social et environnemental obligatoire, seules les entreprises cotées sont concernées.**
- >> **SA 8000 social accountability standard 8000 : instrument de promotion et de contrôle des conditions de travail, basé sur la déclaration universelle des droits de l'Homme et de l'enfant ainsi que sur le bureau international du travail.**
- >> **Iso 14001 : Norme concernant le management environnemental, c'est la plus utilisée des normes de type Iso 1400.**

**ODILE GONZALEZ DE PEREDO**

06.74.93.15.85  
og.asap@wanadoo.fr

**JOËLLE GUIRARD**

06.70.51.11.70  
jg.asap@wanadoo.fr

[www.asaplexpertiseachats.fr](http://www.asaplexpertiseachats.fr)

### Et en ce qui concerne les achats ?

Notre siège étant classé HQE, certains achats sont également concernés par un cahier des charges répondant à des attentes précises au niveau du respect de l'environnement.



C'est le cas notamment de la prestation de nettoyage des locaux, les produits employés devant répondre à des critères précis en matière de biodégradabilité. Lors du lancement de cet appel d'offres, qui s'est fait en collaboration avec ASAP l'Expertise Achats, le respect de ces critères était impératif pour les prestataires interrogés.

### Cela se fait-il au détriment des coûts ?

Le prix d'achat des produits biodégradables est certes plus important, cependant, leur utilisation doit être faite selon des méthodes de dilution particulières qui permettent une moindre consommation de produit.

C'est la raison pour laquelle le choix final s'est porté sur un prestataire qui avait une expérience dans ce type de nettoyage. Ainsi, non seulement le personnel est formé à l'utilisation de ces produits, mais en plus le prestataire, grâce à l'effet volume, dispose de tarifs plus intéressants auprès de ses fournisseurs.

## tendances

**L'Etat veut montrer l'exemple** avec le nouveau code des marchés publics, qui intègre le respect de l'environnement dans les critères de sélection des offres. L'Etat constitue un levier majeur puisque les achats publics représentent environ 10% du PIB en France.

● **La ville de Compiègne** s'est engagée notamment dans le cadre de son service des jardins dans un programme de développement durable en utilisant des techniques et des produits plus respectueux de l'environnement.

● Début 2007, **la ville de Beauvais** grâce à son Agenda 21 s'est vue attribuer la note A+ par BMJ Ratings pour la cohérence et l'efficacité de son action en matière de développement durable. Pour exemple, des manifestations ont lieu sur des thèmes comme le commerce équitable et une politique d'achats responsables a été mise en place.

● **La ville de Lille** fait figure de bonne élève dans le paysage du développement durable français. Ainsi, lors de l'appel d'offres «éclairage public», le cahier des charges environnement a permis des économies en fonctionnement de plus de 40 % par rapport à la situation antérieure.